

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
LUTTE POUR LE CHANGEMENT



Mouvement Citoyen Non-partisan et Non violent

Contact : +243 974 156 585 / (0) 844 404 334

Mail : kisangani@luchacongo.org

Kisangani : Profanation des tombes et spoliation des espaces publics ; face aux attermoissements des autorités, le peuple doit agir

Depuis quasiment 5 ans, la ville de Kisangani, fait face à une montée dangereuse des pratiques inciviques de profanation des tombes et de spoliation des espaces publics. On observe dans plusieurs cimetières de la ville, des constructions des maisons soit en pisée, soit en semi durable, soit encore en matériaux durables. C'est le cas par exemple du cimetière de Segama dans la commune de Mangombo, le cimetière de kambakamba dans la commune Kabondo, le cimetière de dixième avenue dans la commune de Tshopo, pour ne citer que ceux-là.

Le plus indignant c'est que ces constructions anarchiques et illégales sont faites sous le regard impuissant et complice des services de l'Etat. Le fait que les occupants aient même parfois des titres fonciers leur délivrer par les services compétents en est la preuve.

S'il est vrai que la croissance démographique de la population et le développement de la ville qui s'observe par l'érection des nouveaux quartiers sans accompagnement des équipements collectifs tels que le stade, les hôpitaux, et les marchés peuvent constituer une explication à ce phénomène ; il est aussi grave de constater l'impuissance des autorités publiques à pouvoir juguler cette situation.

La petite goutte qui a fait déborder le vase c'est le cas de cimetière de grand séminaire situé au point kilométrique 5, sur l'ancienne route BUTA. Ce cimetière où l'on observait déjà depuis 2015 l'érection des maisons d'habitations construites en matériaux durables et semi

durable venait de subir un assaut fatal de la population de la cité paradis, bloc Motumbe dans la commune Makiso ; il y a quasiment un mois.

Indignée de faire une distance quotidienne d'environ 5 Km pour se ressourcer en denrées alimentaires au marché central, la population de ladite cité a résolu d'ériger un marché en plein milieu du cimetière. Des étalages sont ainsi construits sur les cimetières au mépris des textes et lois de la République, mais encore et surtout de la sacralité des défunts, socle de l'identité africaine.

En réaction, les autorités politico-administratives ont semblé répondre à l'urgence en prenant des décisions qui s'imposaient. On se rappelle de la commission montée par le Maire de la ville pour traiter de la question. Sans pour autant verser dans l'analyse de forme et de fond de cette décision truffée des irrégularités (un Ministre provincial nommé dans cette commission par le Maire de la ville, subalterne hiérarchiquement), l'on peut constater trois semaines après son caractère populiste et fantaisiste. Car jusqu'à ce jour, le statu quo persiste. On se rappelle aussi de la descente du Gouverneur de Province qui a semblé palper du doigt la situation pour en donner un remède. Malgré le meeting tenu par ce dernier, rien n'a changé.

Eu égard à ce qui précède, la lucha demande :

- Au Gouverneur de la province de la Tshopo de monter une commission technique pour inventorier tous les cas de profanation des tombes et spoliation des espaces publics dans la ville de Kisangani, et procéder à la démolition sans délais des maisons érigées dans les cimetières et espaces publics. Sur cette même lancée, elle demande au Gouverneur d'activer tous les moyens de l'Etat mis à sa portée pour traduire les coupables et complices de cette mafia en justice.
- Au Maire de la ville de réévaluer urgemment le travail de la commission montée sur le cas de cimetière de la cité paradis et tirer les conséquences qui s'imposent. A défaut de le faire dans une durée raisonnable, elle sensibilisera la population des actions pacifiques de masse dans la rue pour obtenir une clarification sur ce dossier. L'autorité municipale devra aussi accéder aux demandes de la population de cette nouvelle cité en ce qui concerne la construction d'un marché et des autres équipements d'usage collectif à l'instar d'un terrain de football.
- A la population Boyomaise en général et celle de la cité paradis en particulier de dénoncer toutes les personnes, politiciens soient elles, impliquées dans la vente et

l'achat des terrains dans les cimetières. La lucha invite aussi la population de ne pas construire ni des maisons, ni les marché sur les tombes et dans le cimetière. Cette pratique est une entorse gravissime aux valeurs africaines et bantoues.

Tout en comprenant son exaspération, La lucha invite la population boyomaise en général et celle de la cité paradis en particulier, à se mobiliser dans la non-violence et répondre avec bravoure le moment venu pour maintenir la pression sur les autorités afin que celles-ci trouvent des solutions idoines à ce problème.

Fait à Kisangani, 18 octobre 2019.

Pour la cellule de communication

Jedidia MABELA

Militant